

Etude du zonage de l'assainissement
PLAN N° 4
DELIMITATION DES ZONES
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ET DES ZONES
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Plan établi par Mmes Yves JAOURNOUX - Ingénieur Conseil -
Les Sables 8 - Résidence du Parc - 54200 MORHANS
EAC Environnement - 27 rue François Pompon - 21000 DIJON

Document conforme à celui annexé à la
Déclaration de Compromis n° 2003-0001
en date du 16/04/2003
Approuvant le projet de carte communale.
A MAXSTADT
Le Maire
M. S. BOUSSIER
M. H. BOUSSIER
M. H. BOUSSIER

Échelle : 1/2000
0 100 200 m



LEGENDE

- Campes de réseaux (tracé approuvé) et lignes séparées en vertes
- Périmètre d'étude
- Unités foncières (parcelles cadastrales à une même habitation)

Délimitation des zones d'assainissement

- Zone d'assainissement collectif
- Zone d'assainissement non collectif

CLASSE D'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME ET FILIERS RECOMMANDES

LEGENDE

- 1 Sol apte à l'épuration et à la dispersion des effluents domestiques, filière conventionnelle de terre végétale (assainissement avec support)
- 2 Sol présentant des caractéristiques à l'épuration et/ou à la dispersion des effluents domestiques, filière conventionnelle (avec apport de terre végétale). Un filtier non Drené à flux vertical.
- 3a Sol présentant des caractéristiques moyennes à l'épuration et/ou à la dispersion filière conventionnelle. Un filtier Drené à flux vertical (avec peut-être un soutien éventuel).
- 3b Sol présentant des caractéristiques moyennes à l'épuration et/ou à la dispersion des effluents domestiques, filière conventionnelle. Un filtier Drené.

